

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
000	<p>Conditions générales</p> <p>Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro.</p> <p>Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.</p>						
.200	Le paragraphe 000 contient des règles de rémunération, des dispositions de métré ainsi que des termes et définitions. Les sous-paragraphes 010, 020 et 030 sont repris du CAN, sans aucune modification, et font partie intégrante du descriptif établi ci-après.						
010	Règles de rémunération						
011	Règles générales de rémunération.						
.100	Pas de compléments à la norme SIA 118.						
012	Prestations comprises. Les prestations suivantes correspondent à une exécution conforme aux règles de l'art et sont de ce fait comprises dans les prix unitaires, même en l'absence d'une description spécifique.						
.100	Présentation d'échantillons transportables de produits disponibles sur le marché.						
.200	Transport de matériaux, outillage et engins à l'emplacement de mise en place et retour.						
.300	Contrôle du support et de la sous-construction.						
.400	Interruptions des travaux dues aux conditions climatiques.						
.500	Sécurisation de parties d'ouvrages lors d'interruptions des travaux (fermeture d'étape journalière).						
.600	Echafaudages pour travaux à						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
012 .600	exécuter jusqu'à une hauteur de m 3,0.						
.700	Remise des instructions relatives à la surveillance et à l'entretien nécessaires (programme d'entretien).						
.800	Nettoyage de l'ouvrage avant réception.						
013	Prestations non comprises. Les prestations suivantes seront rémunérées séparément à l'entrepreneur, sauf dispositions contraires du descriptif (par ex. mise à disposition par le maître d'ouvrage).						
.100	Prestations relatives aux échafaudages et autres équipements.						
.110	Echafaudages pour travaux à exécuter au-dessus de m 3,0, avec ponts et protection anti-chute.						
.120	Mise à disposition d'emplacements pour entreposage de matériaux.						
.130	Protection provisoire en cas d'interruptions des travaux ordonnées par la direction des travaux.						
.140	Protection de l'ouvrage contre les salissures et les dommages mécaniques imputables à des tiers.						
.200	Prestations relatives aux travaux préparatoires et complémentaires.						
.210	Protection provisoire contre les intempéries pendant la démolition ou la dépose de couches d'étanchéité (couverture, sous-couverture).						
.220	Elimination de matériaux de démolition.						
.230	Enlèvement de la neige et de la glace, ainsi que séchage, pour autant que le maître d'ouvrage en fasse la demande.						
.240	Traitement de surfaces d'ossatures en place.						
.250	Echantillons de couverture en place ou exécutés spécialement.						
.260	Mesures particulières à prendre lors de travaux exécutés par une température inférieure à degrés C 5.						
.270	Raccordement des couches de						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
013 .270	toiture existantes aux raccords, éléments traversants et autres, exécutés ultérieurement.						
.280	Interruptions des travaux imposées à l'entrepreneur.						
020	<u>Dispositions de métré</u>						
021	Dispositions de métré relatives aux couvertures et sous-constructions.						
.100	Surfaces.						
.110	Les couvertures, sous-couvertures, isolations, pare-vapeur et similaires sont métrés en m2, en fonction de leur inclinaison, de l'axe du faîte, de l'arête ou de la noue à l'arête extérieure de la rive ou de l'égout. Le profilage des matériaux et les chevauchements au droit des joints ne sont pas pris en considération.						
.120	Les incorporés dans les couches d'isolation ne sont pas déduits du métré.						
.130	Les découpes d'une surface inférieure à m2 1,0 dans la surface concernée ou sur son bord, ne sont pas déduites du métré.						
.200	Travaux complémentaires, accessoires.						
.210	Métré selon surface: Surfaces de plaques ou de tuiles translucides. Traitement de préservation du bois appliqué sur voligeages, couches de support ou lattages. Surfaces cintrées. Fixations supplémentaires du matériau de couverture sur une surface de toiture, par ex. fixations contre l'aspiration du vent.						
.220	Métré selon la longueur: Coupes et ajustages au droit des raccords; le long des arêtes et des noues, on comptera les deux coupes. Relevés et retombées de lés d'étanchéité, isolations et pare-vapeur. Chanlattes, larmiers, virevents, virevents à crémaillère.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .220	<p>Contre-lattes supplémentaires le long des arêtes, noues, rives et éléments traversants.</p> <p>Raccordement étanche au refoulement d'eau entre sous-couverture et bavette de chéneau.</p> <p>Raccordement étanche à l'air entre pare-vapeur et parois ou pannes.</p> <p>Traitement de préservation du bois appliqué sur lattes ou planches isolées.</p> <p>Exécution de faitages, rives, arêtières, noues et brisis en matériau de couverture.</p> <p>Fixation des tuiles ou plaques en bord de couverture.</p> <p>Doublis, bardelis ou autres rangs spéciaux le long des faîtes et égouts.</p> <p>Pièces spéciales ou raccords moulés pour plaques profilées.</p> <p>Pare-neige.</p>						
.230	<p>Métré par pièce:</p> <p>Découpage et raccordement étanche autour d'éléments traversants ronds, diamètre jusqu'à m 0,4, ou rectangulaires, surface jusqu'à m2 2,0.</p> <p>Angles de relevés.</p> <p>Coupes verticales, coupes à l'onglet, aboutements et terminaisons des chanlattes, larmiers, virevents ou virevents à crémaillère.</p> <p>Abouts de faitages et d'arêtières.</p> <p>Tuiles ou plaques translucides isolées.</p> <p>Exécution de pieds, têtes ou brisis de noues en matériau de couverture.</p> <p>Abouts de raccords pour plaques profilées (abouts de faitages, d'arêtières ou similaires).</p> <p>Crampons à neige, crochets à échelles, crochets antichute.</p> <p>Surfaces de toiture inférieures à m2 5,0.</p> <p>Feuilletes de tôles placées sur ou sous les crampons à neige, crochets à échelles ou crochets antichute.</p>						
030	<u>Définitions, abréviations</u>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
031	Définitions.						
.100	Amiante-ciment: matériau constitué de fibres d'amiante liées au ciment. Les matériaux contenant de l'amiante doivent être éliminés conformément aux prescriptions et ne peuvent être réutilisés. L'élimination sera conforme aux documents de la SUVA. Fibres-ciment: matériau exempt d'amiante, constitué de fibres synthétiques liées au ciment.						
.200	Pare-vapeur: couche destinée à freiner la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	Couverture: couche supérieure de la toiture, directement exposée aux intempéries.						
.400	Contre-lattage: lattage placé entre la sous-couverture et le lattage de couverture, destiné à créer une lame d'air dans laquelle circule l'air extérieur.						
.500	Structure porteuse: ensemble des éléments de construction nécessaires à la stabilité et au maintien de la forme d'un ouvrage (en toiture inclinée généralement la charpente).						
.600	Sous-couverture: couche étanche placée sous la couverture et destinée à l'évacuation de l'eau. Elle est constituée de lés ou de panneaux. On distingue: La sous-couverture résistant aux sollicitations normales (lés posés à recouvrement ou avec joints collés, collage étanche au vent, ou panneaux posés à recouvrement ou à battue). La sous-couverture résistant aux sollicitations élevées (lés ou panneaux à joints collés, collage étanche à l'eau). La sous-couverture résistant aux sollicitations extraordinaires (lés soudés).						
.700	Couche de support: couche sur laquelle se pose un pare-vapeur, une étanchéité à l'air, une isolation thermique, ou encore une sous-couverture ou						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
031	.700 une couverture non praticable.						
	.800 Isolation thermique: couche d'isolant thermique placée entre pare-vapeur et sous-couverture.						
032	Abréviations.						
	.100 PVC-U: chlorure de polyvinyle exempt de plastifiant.						
	.200 s_d: épaisseur d'air équivalente quant à la résistance à la diffusion de vapeur d'eau.						
	.300 ASTF: anciennement Association Suisse Toitures et Façades, actuellement Enveloppe des édifices Suisse.						
	.400 Enveloppe des Edifices Suisse: association suisse des entreprises travaillant dans la branche de l'enveloppe des bâtiments.						
	.500 suissetec: Association suisse et lichtensteinoise de la technique du bâtiment.						
	.600 USVP: Union suisse de l'industrie des vernis et peintures.						
040	Indications concernant l'ouvrage						
041	Hauteur et pente du toit.						
	.100 Hauteur moyenne à l'égout, mesurée depuis le sol au moment de l'exécution des travaux.						
	.110 h m...						
	.200 Inclinaison de la toiture mesurée sur la sous-construction.						
	.210 Support.						
100	Travaux préparatoires, travaux en régie						
	<p>Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.</p> <p>L'évacuation et l'élimination des déchets occasionnés par les travaux de dépose sont facturées séparément selon métré ou en régie.</p>						
110	Installations de chantier, transports						
111	Conteneurs.						
	.100 Transport, mise en place et enlèvement, y compris mise à						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
111 .100	disposition pour ms 1.						
.110	Conteneur-réfectoire.						
.111	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.112	Surface m2 8,1 à 10,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.120	Conteneur-dépôt.						
.121	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.122	Surface m2 8,1 à 15,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.140	Cabine de toilettes. Y compris réservoir d'eau fermé, service de nettoyage 1x par semaine, évacuation des eaux usées et nettoyage final.						
.141	Dimensions env. mm 1'200x1'200.	A	_____	p	_____	__	_____
.200	Mise à disposition prolongée.						
.210	Conteneur-réfectoire.						
.211	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.212	Surface m2 8,1 à 10,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.220	Conteneur-dépôt.						
.221	Surface jusqu'à m2 8,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.222	Surface m2 8,1 à 15,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.240	Cabine de toilettes.						
.241	Dimensions env. mm 1'200x1'200.	A	_____	ms	_____	__	_____
112	Autres installations de chantier.						
.300	Dépôt pour matériaux.						
.310	Fond en planches, sur support plan préparé par les soins de la direction des travaux. Y compris transport, mise en place, enlèvement et mise à disposition pour la durée des travaux.						
.311	Surface jusqu'à m2 10,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.312	Surface m2 10,1 à 20,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.400	Raccordements électriques. Courant à la charge de la direction des travaux.						
.410	Installation et démontage d'un tableau de distribution avec min. 3 prises T 13 (V 230, A 10) et 1 prise CEE 16 (V 400, A 16).						
.411	Installation provisoire, y compris mise à disposition pour la durée des travaux.	A	_____	gl	_____	__	_____
.430	Petits tableaux de distribution.						
.431	Fixation à l'échafaudage. Y compris câble d'alimentation et mise à disposition pour la durée des travaux.	A	_____	p	_____	__	_____
113	Engins de levage et de trans-						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
113	port.						
.100	Elévateur sur rail.						
.110	Transport, montage et démontage, y compris service et mise à disposition pour ms 1.						
.111	Hauteur jusqu'à m 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.112	Hauteur m 8,1 à 16,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.113	Hauteur m 16,1 à 24,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.120	Mise à disposition prolongée, y compris service.						
.121	Hauteur jusqu'à m 8,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.122	Hauteur m 8,1 à 16,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.123	Hauteur m 16,1 à 24,0.	A	_____	ms	_____	__	_____
.130	Déplacements. Mètre: nombre de déplacements.						
.131	Hauteur jusqu'à m 8,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.132	Hauteur m 8,1 à 16,0.	A	_____	p	_____	__	_____
.133	Hauteur m 16,1 à 24,0.	A	_____	p	_____	__	_____
180	<u>Travaux en régie</u>						
181	Travaux en régie.						
.100	Heures de travail.						
.110	Catégorie professionnelle.						
.111	Chef d'entreprise.	A	_____	h	_____	__	_____
.112	Conducteur de travaux.	A	_____	h	_____	__	_____
.113	Chef d'équipe.	A	_____	h	_____	__	_____
.114	Ouvrier qualifié.	A	_____	h	_____	__	_____
.115	Ouvrier.	A	_____	h	_____	__	_____
.116	Ouvrier de la construction.	A	_____	h	_____	__	_____
.120	Apprenti.						
.121	Apprenti 3ème année.	A	_____	h	_____	__	_____
.122	Apprenti 2ème année.	A	_____	h	_____	__	_____
.123	Apprenti 1ère année.	A	_____	h	_____	__	_____
200	<u>Travaux de découverte, matériaux non réutilisés</u>						
	<p>Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.</p>						
240	<u>Découverte de toitures en plaques planes ou profilées</u>						
241	Dépose de plaques planes. Déchets prêts à être évacués.						
.100	Plaques de fibres-ciment grand format, planes, posées sur bois. Y compris tôles et profilés de joints.						
.110	Matériaux non réutilisés.						
.111	Epaisseur des plaques mm 8.	A	_____	m2	_____	__	_____

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
270	Dépose de lattages, profilés, voligeages, contre-lattages et sous-couvertures						
271	Dépose de lattages. Matériaux non réutilisés. Déchets prêts à être évacués.						
.200	Lattage bois pour plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.210	Section des lattes mm 30x60.						
.211	Entraxe des lattes mm 310 à 410.	A		m2			
600	<u>Corniches</u>						
	Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
620	<u>Revêtements de corniches</u>						
621	Revêtement de larmiers et de virevents, en fibres-ciment.						
.100	Plaques de fibres-ciment grand format, planes, sur mesure, épaisseur mm 8. Masse surfacique env. kg/m2 16,0. Fixation sur bois avec pièces inoxydables teintées.						
.110	Hauteur de plaque jusqu'à mm 200.						
.111	Teinte catégorie de prix 1.	A		m			
.112	Teinte catégorie de prix 3. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A		m			
.115	Teinte catégorie de prix 6.	A		m			
.120	Hauteur de plaque mm 201 à 300.						
.121	Teinte catégorie de prix 1.	A		m			
.122	Teinte catégorie de prix 3. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A		m			
.125	Teinte catégorie de prix 6.	A		m			
.130	Hauteur de plaque mm 301 à 400.						
.131	Teinte catégorie de prix 1.	A		m			
.132	Teinte catégorie de prix 3. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A		m			
.135	Teinte catégorie de prix 6.	A		m			
.181	Hauteur de plaque mm Teinte... LE = m	A		up			
.700	Suppléments.						
.710	Coupe des plaques pour joints et angles. Etanchement des						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
621 .710	joints avec bande en caoutchouc synthétique, largeur mm 60.						
.711	Hauteur de plaque jusqu'à mm 200. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	__	_____
.712	Hauteur de plaque mm 201 à 300. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	__	_____
.713	Hauteur de plaque mm 301 à 400. 3.Fase Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	__	_____
.716	Hauteur de plaque mm ...	A	_____	p	_____	__	_____
<i>Chapitre 361 F/2012 Toitures inclinées: Déconstruction, remise en état (V'2024)</i>							=====

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
000	<p>Conditions générales</p> <p>Domaine individuel (fenêtre de réserve): seul endroit où l'introduction d'un article modifié ou ajouté par l'utilisateur est autorisée. Les articles personnalisés sont reconnaissables à la lettre "R" précédant leur numéro. Descriptif abrégé: descriptif dans lequel seules les 2 premières lignes des remarques préliminaires, des articles principaux et des sous-articles fermés sont reprises. Dans tous les cas, ce sont les textes complets du CAN qui font foi.</p> <p>.100 Descriptif abrégé: le texte complet CAN 363F/2012 fait foi</p> <p>.200 Le paragraphe 000 contient des règles de rémunération, des dispositions de métré ainsi que des termes et définitions. Les sous-paragraphes 010, 020 et 030 sont repris du CAN, sans aucune modification, et font partie intégrante du devis descriptif établi ci-après.</p>						
010	<p>Règles de rémunération</p>						
011	<p>Règles générales de rémunération.</p> <p>.100 Aucun complément à la norme SIA 118.</p>						
012	<p>Prestations comprises. Les prestations suivantes correspondent à une exécution conforme aux règles de l'art et sont de ce fait comprises dans les prix unitaires, même en l'absence d'une description spécifique.</p> <p>.100 Présentation d'échantillons transportables des produits disponibles sur le marché.</p> <p>.200 Transport de matériaux, outillage et engins à l'emplacement de mise en place et retour.</p> <p>.300 Contrôle du support et de la sous-construction.</p> <p>.400 Interruptions des travaux dues aux conditions climatiques.</p> <p>.500 Sécurisation de parties d'ouvrage lors d'interruptions des</p>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
012 .500	travaux (fermeture d'étape journalière).						
.600	Echafaudages pour travaux à exécuter jusqu'à une hauteur de m 3,0.						
.700	Remise des instructions relatives à la surveillance et à l'entretien nécessaires (programme d'entretien).						
.800	Nettoyage de l'ouvrage avant réception.						
013	Prestations non comprises. Les prestations suivantes seront rémunérées séparément à l'entrepreneur, sauf dispositions contraires du descriptif (par ex. mise à disposition par le maître d'ouvrage).						
.100	Echafaudages et autres équipements.						
.110	Echafaudages pour travaux à exécuter au-dessus de m 3,0, avec ponts et protection anti-chute.						
.120	Mise à disposition d'emplacements pour entreposage des matériaux.						
.130	Protection provisoire en cas d'interruptions des travaux ordonnées par la direction des travaux.						
.140	Protection de l'ouvrage contre les salissures et les dommages mécaniques imputables à des tiers.						
.200	Travaux préliminaires, travaux complémentaires (1).						
.210	Protection provisoire contre les intempéries pendant la démolition ou la dépose de couches d'étanchéité (couverture, sous-couverture).						
.220	Elimination de matériaux de démolition.						
.230	Réparations de défauts du support, ainsi que compléments à la sous-construction et corrections de défauts de pente.						
.240	Nettoyage de surfaces mises à disposition non balayées.						
.250	Enlèvement de la neige et de la glace, ainsi que séchage, pour autant que le maître d'ouvrage en fasse la demande.						
.260	Traitement de surfaces d'ossatures en place.						
.270	Echantillons de couverture en						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
013 .270	place ou exécutés spécialement.						
.280	Mesures particulières à prendre lors de travaux exécutés par une température inférieure à degrés C 5.						
.300	Travaux préliminaires, travaux complémentaires (2).						
.310	Raccordement des couches de toiture existantes aux raccords, éléments traversants et autres, exécutés ultérieurement.						
.320	Interruptions des travaux imposées à l'entrepreneur.						
020	<u>Dispositions de métré</u>						
021	Dispositions de métré relatives aux couvertures et sous-constructions.						
.100	Surfaces.						
.110	Les couvertures, sous-couvertures, isolations, pare-vapeur, etc. sont métrés en m2, en fonction de leur inclinaison, de l'axe du faite, de l'arête ou de la noue à l'arête extérieure de la rive ou de l'égout. Le profilage des matériaux et les chevauchements au droit des joints ne sont pas pris en considération.						
.120	Les incorporés dans les couches d'isolation ne sont pas déduits du métré.						
.130	Les découpes d'une surface inférieure à m2 1,0 dans la surface concernée ou sur son bord, ne sont pas déduites du métré.						
.200	Travaux complémentaires, accessoires.						
.210	Métré selon la surface: Les surfaces de plaques ou de tuiles translucides. Le traitement de préservation du bois appliqué sur voilageages, couches de support ou lattages. Les surfaces cintrées. Les fixations supplémentaires du matériau de couverture sur une surface de toiture, par ex. fixations contre l'aspiration du vent.						
.220	Métré selon la longueur: Les coupes et ajustages au						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .220	<p>droit des raccords; le long des arêtes et des noues, on comptera les deux coupes. Les relevés et retombées de lés d'étanchéité, isolations et pare-vapeur. Les chanlattes, larmiers, virevents, virevents à crémaillère. Les contre-lattes supplémentaires le long des arêtes, noues, rives et éléments traversants. Le raccordement étanche au refoulement d'eau entre sous-couverture et bavette de chéneau. Le raccordement étanche à l'air entre pare-vapeur et parois ou pannes. Le traitement de préservation du bois appliqué sur lattes ou planches isolées. L'exécution de faîtages, rives, arêtières, noues et brisis en matériau de couverture. La fixation des tuiles ou plaques en bord de couverture. Les doublis, bardelis ou autres rangs spéciaux le long des faîtes et égouts. Les pièces spéciales ou raccords moulés pour plaques profilées. Les pare-neige.</p>						
.230	<p>Métré: par pièce. Les découpes et raccordements autour d'éléments traversants de section ronde, jusqu'à un diamètre de m 0,4, ou de section rectangulaire, jusqu'à une surface de m2 2,0. Les angles de relevés. Les coupes verticales, coupes à l'onglet, aboutements et terminaisons des chanlattes, larmiers, virevents ou virevents à crémaillère. Abouts de faîtages et d'arêtières. Les tuiles ou plaques translucides isolées. L'exécution de pieds, têtes ou brisis de noues en matériau de couverture. Les abouts de raccords pour plaques profilées (abouts de faîtages, d'arêtières, etc.).</p>						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
021 .230	Les crampons à neige, crochets à échelles, crochets antichute. Les surfaces de toiture inférieures à m2 5,0. Les feuillettes de tôles placées sur ou sous les crampons à neige, crochets à échelles ou crochets antichute.						
030	Définitions, abréviations, explications						
031	Définitions.						
.100	Amiante-ciment: matériau constitué de fibres d'amiante liées au ciment. Les matériaux contenant de l'amiante doivent être éliminés conformément aux prescriptions et ne peuvent être réutilisés. L'élimination sera conforme aux documents de la SUVA. Fibres-ciment: matériau exempt d'amiante, constitué de fibres synthétiques liées au ciment.						
.200	Pare-vapeur: couche destinée à freiner la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	Couverture: couche supérieure de la toiture, directement exposée aux intempéries.						
.400	Contre-lattage: lattage placé entre la sous-couverture et le lattage de couverture, destiné à créer une lame d'air dans laquelle circule l'air extérieur.						
.500	Structure porteuse: ensemble des éléments de construction nécessaires à la stabilité et au maintien de la forme d'un ouvrage (en toiture inclinée généralement la charpente).						
.600	Sous-couverture: couche étanche placée sous la couverture et destinée elle aussi à l'évacuation de l'eau. Elle est constituée de lés ou de panneaux. On distingue: La sous-couverture résistant aux sollicitations normales (lés posés à recouvrement ou avec joints collés, collage étanche au vent, ou panneaux posés à recouvrement ou à battue).						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
031 .600	La sous-couverture résistant aux sollicitations élevées (lés ou panneaux à joints collés, collage étanche à l'eau). La sous-couverture résistant aux sollicitations extraordinaires (lés soudés).						
.610	Lé de sous-couverture résistant à des sollicitations extraordinaires avec label de qualité selon normes SIA 232/1 "Toitures inclinées" et SN EN 13 859-1 "Feuilles souples d'étanchéité - Définitions et caractéristiques des écrans souples. Partie 1: Ecrans souples de sous-toiture pour couverture en petits éléments discontinus" avec un garantie du système de 10 ans.						
.700	Couche de support: couche sur laquelle se pose un pare-vapeur, une étanchéité à l'air, une isolation thermique, ou encore une sous-couverture ou une couverture non praticable.						
.800	Isolation thermique: couche d'isolant thermique placée entre pare-vapeur et sous-couverture.						
032	Abréviations.						
.100	PVC-U: chlorure de polyvinyle exempt de plastifiant.						
.200	s_d: épaisseur d'air équivalente quant à la résistance à la diffusion de vapeur d'eau.						
.300	ASTF: anciennement Association suisse toitures et façades, actuellement Enveloppe des Edifices Suisse.						
.400	Enveloppe des Edifices Suisse: association suisse des entreprises travaillant dans la branche de l'enveloppe des bâtiments.						
.500	suissetec: Association suisse et lichtensteinoise de la technique du bâtiment.						
033	Explications.						
.100	Fibres-ciment pour toitures. Les produits en fibres-ciment disponibles sur le marché qui sont utilisés comme matériaux de couverture sont les ardoises, les plaques planes, modulaires ou sur mesure et						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
033 .100	les plaques profilées.						
.110	Les ardoises de fibres-ciment sont rectangulaires ou à coupe losangée. Elles peuvent être posées en couverture simple ou double, verticale ou horizontale, ou encore en bardeaux.						
.120	Les plaques de fibres-ciment planes, grand format, modulaires sont de dimensions standardisées. Elles se posent généralement à recouvrement.						
.130	Les plaques de fibres-ciment planes, grand format, sur mesure sont découpées à dimensions. Elles se posent généralement affleurées. Elles peuvent également être utilisées comme revêtement de larmiers, virevents etc.						
.140	Les plaques de fibres-ciment profilées sont modulaires. Les plaques grand format sont ondulées, les plaques petit format peuvent être ondulées ou avec profil spécial.						
040	Indications concernant l'ouvrage						
041	Hauteur et pente du toit.						
.100	Hauteur moyenne à l'égout, mesurée depuis le sol au moment de l'exécution des travaux.						
.110	h m ...						
.200	Inclinaison de la toiture mesurée sur la sous-construction.						
.210	Support.						
400	Sous-couvertures, contre-lattages Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
460	Egouts, noues						
461	Façon d'égouts.						
.200	Chanlatte épicea/sapin, brute de sciage. Pour couverture en plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.210	Chanlatte vissée sur bois. Y compris latte de compensation adéquate.						

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
461	.211 Section mm 36x150.	A		m			
	.700 Suppléments.						
	.710 Sur chanlatte.						
	.711 Angles.	A		p			
	.712 Pour aboutements et terminai- sons.	A		p			
700	Couvertures en plaques planes ou profilées						
	Pour les règles de rémunéra- tion, les dispositions de mé- tré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appli- quées.						
710	Lattages en bois ou en profi- lés métalliques						
711	Lattage pour couverture en plaques de fibres-ciment planes grand format.						
	.100 Lattes épicea/sapin. Fixation sur bois avec vis. Y compris calage ainsi qu'appui de plaques entre les tôles d'étanchement des joints au niveau des lattes intermé- diaires.						
	.110 Section mm 30x60.						
	.111 Entraxe des lattes mm 255 à 280.	A		m2			
	.112 Entraxe des lattes mm 240 à 274.	A		m2			
	.113 Entraxe des lattes mm 155 à 180.	A		m2			
716	Suppléments sur lattage.						
	.200 Coupe oblique de lattes, pro- filés de support ou profilés d'écoulement.						
	.210 Lattes.						
	.211 Section mm 30x60.	A		p			
R	.900 Engraver les lattes intermédiaires dans la zone de ferblanterie aux rives encastrées, à la tôle de noue, tôle de protection de l'arêtier etc.						
R	.910 Lattes intermédiaires						
R	.911 Au même niveau que les lattes 30x60 mm	A		p			
720	Couvertures en plaques planes, profilées ou panneaux sandwich						
721	Couverture en plaques de fi- bres-ciment planes, grand for-						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
721	mat, modulaires ou sur mesure. Face apparente colorée.						
.100	Joints perpendiculaires à l'égout, continus. Epaisseur des plaques mm 8. Fixation sur bois avec vis inoxydables. Joints horizontaux continus à recouvrement. Y compris garniture adéquate: tôles d'étanchement pour joints perpendiculaires à l'égout et profilés de finition.						
.110	Plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x1'220. Recouvrement mm 100 à 200.						
.111	Teinte catégorie de prix 1.	A		m2			
.112	Teinte catégorie de prix 3.	A		m2			
.113	Teinte catégorie de prix 6.	A		m2			
.120	Plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x920. Recouvrement mm 100 à 200.						
.121	Teinte catégorie de prix 1.	A		m2			
.122	Teinte catégorie de prix 3.	A		m2			
.123	Teinte catégorie de prix 6.	A		m2			
.130	Plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x460. Recouvrement mm 100 à 150.						
.131	Teinte catégorie de prix 1.	A		m2			
.132	Teinte catégorie de prix 3.	A		m2			
.133	Teinte catégorie de prix 6.	A		m2			
.200	Joints perpendiculaires à l'égout, décalés. Epaisseur des plaques mm 8. Fixation sur bois avec vis inoxydables. Joints horizontaux continus à recouvrement. Y compris garniture adéquate: tôles d'étanchement pour joints perpendiculaires à l'égout et profilés de finition.						
.210	Plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x1'220. Recouvrement mm 100 à 200.						
.211	Teinte catégorie de prix 1.	A		m2			
.212	Teinte catégorie de prix 3.	A		m2			
.213	Teinte catégorie de prix 6.	A		m2			
.220	Plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x920. Recouvrement mm 100 à 200.						
.221	Teinte catégorie de prix 1.	A		m2			
.222	Teinte catégorie de prix 3.	A		m2			
.223	Teinte catégorie de prix 6.	A		m2			
.230	Plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x460. Recou-						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
721	.230 vrement mm 100 à 150.						
	.231 Teinte catégorie de prix 1.	A		m2			
	.232 Teinte catégorie de prix 3.	A		m2			
	.233 Teinte catégorie de prix 6.	A		m2			
	.700 Suppléments.						
	.710 Vis à tête teintée. Teinte identique à celle du matériau de couverture.						
	.711 Pour plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x1'220.	A		m2			
	.712 Pour plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x920.	A		m2			
	.713 Pour plaques modulaires, largeur x hauteur mm 2'500x460.	A		m2			
R	.790 Etanchéité supplémentaire avec disposition des plaques en pose décalée dans la zone du haut de la tôle de joint. Pente du toit de 6° à 15°.						
R	.791 Bande d'étanchéité 10x1.5/4.0mm.	A		p			
750	Coupes						
751	Coupe à l'équerre de plaques planes ou profilées.						
	.100 Plaques de fibres-ciment.						
	.110 Plaques planes, grand format.						
	.111 Epaisseur mm 8. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A		m			
752	Coupe oblique de plaques planes ou profilées.						
	.100 Plaques de fibres-ciment.						
	.110 Plaques planes, grand format.						
	.111 Epaisseur mm 8. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A		m			
753	Coupe circulaire de plaques planes ou profilées.						
	.100 Plaques de fibres-ciment.						
	.110 Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
	.111 Epaisseur mm 8. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A		m			
754	Découpes dans plaques planes ou profilées pour éléments traversants de section ronde.						
	.100 Plaques de fibres-ciment.						
	.110 Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
	.111 Diamètre jusqu'à mm 100.	A		p			
	.112 Diamètre mm 101 à 250.	A		p			
	.113 Diamètre mm 251 à 400.	A		p			
755	Découpes dans plaques planes ou profilées pour éléments						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
755	traversants de section rectangulaire.						
.100	Plaques de fibres-ciment.						
.110	Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.111	Surface jusqu'à m2 0,60.	A	_____	p	_____	__	_____
.112	Surface m2 0,61 à 1,00.	A	_____	p	_____	__	_____
.113	Surface m2 1,01 à 1,50. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	__	_____
.114	Surface m2 1,51 à 2,00. 1Faser Zementpl Faserzementpla	A	_____	p	_____	__	_____
770	Fâites, arêtes, raccords d'apentis						
771	Façon de faîtages, pour couvertures en plaques de fibres-ciment planes grand format.						
.100	Faîtage.						
.110	Avec profilé d'aération des 2 côtés. Y compris joints d'étanchéité, pièces de fixation supplémentaires, profilés de finition pour plaques de couverture et ajustage des tôles d'étanchement des joints.						
.111	Profilé d'aération en aluminium, mm 70x30.	A	_____	m	_____	__	_____
R .190	Faîtage de plaque fibre ciment						
R .191	Façon de faîtage avec plaques planes, gamme de teinte standard NATURA largeur 300 mm, épaisseur mm 8 fixées par vis inoxydables dans sous-construction bois avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquets de faîte à chaque joint de plaque, planche de support 30x160 mm sur cale 40x60 mm. Des 2 côtés du faîte.	A	_____	m	_____	__	_____
R .192	Façon de faîtage avec plaques planes, gamme de teinte standard R-Color, Terra, largeur 300 mm, épaisseur mm 8 fixées par vis inoxydables dans sous-construction bois avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquets de faîte à chaque joint de plaque, planche de support 30x160 mm sur cale 40x60 mm. Des 2 côtés du faîte.	A	_____	m	_____	__	_____
R .193	Façon de faîtage avec						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
R 771 .193	plaques planes, gamme de teinte standard Reflex, largeur 300 mm, épaisseur mm 8 fixées par vis inoxydables dans sous-construction bois avec profilé de faîte alu noir anodisé, inclus noquets de faîte à chaque joint de plaque, planche de support 30x160 mm sur cale 40x60 mm. Des 2 côtés du faîte.	A	_____	m	_____	_____	_____
R .198	Coupes aux raccords	A	_____	p	_____	_____	_____
.200	Faîtage de toit à 1 pan.						
.210	Avec profilé d'aération d'un côté. Y compris pièces de fixation supplémentaires, profilés de finition pour plaques de couverture et ajustage des tôles d'étanchement des joints.						
.211	Profilé d'aération en aluminium, mm 70x30.	A	_____	m	_____	_____	_____
.300	Arêtier.						
.310	Avec profilé d'aération des 2 côtés. Y compris joints d'étanchéité, pièces de fixation supplémentaires, et ajustage des tôles d'étanchement des joints.						
.311	Profilé d'aération en aluminium, mm 70x30.	A	_____	m	_____	_____	_____
780	Travaux complémentaires, supplémentaires						
787	Supplément sur couvertures en plaques planes ou profilées grand format, pour petites surfaces.						
.100	Petites surfaces jusqu'à m2 5, sur lucarnes, auvents et similaires. Métré: nombre de petites surfaces.						
.110	Plaques de fibres-ciment planes, grand format.						
.111	Epaisseur de plaque mm 8.	A	_____	p	_____	_____	_____
R 789	Raccords latéraux aux fenêtres de toitures						
R .100	Noquets						
R .110	Pose de noquets mis à disposition par la DT						
R .111	Pureau env. 1'100 mm. Différentes longueurs noquets yc. compriband mm 20x2-6	A	_____	p	_____	_____	_____
R .112	Pureau env. 770 mm.						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
R 789 .112	Différentes longueurs noquets yc. compribandé mm 20x2-6	A	_____	p	_____	__	_____
R .113	Pureau env. 340 mm. Différentes longueurs noquets yc. compribandé mm 20x2-6	A	_____	p	_____	__	_____
900	Accessoires Pour les règles de rémunération, les dispositions de métré ainsi que pour les termes et définitions, les conditions de l'art. 000.200 sont appliquées.						
920	Pare-neige pour couvertures en plaques de fibres-ciment planes ou profilées						
921	Pare-neige à tubes, pour couverture en plaques de fibres-ciment.						
.100	Supports de tube, fixés sur sous-construction à travers plaques de fibres-ciment planes. Entraxe des supports env. mm 500. Y compris 1 tube.						
.110	Acier zingué à chaud, pour système de couverture posé à recouvrement.						
.111	Diamètre de tube " 1/2.	A	_____	m	_____	__	_____
.120	Acier zingué à chaud et thermopoudré, pour système de couverture posé à recouvrement.						
.121	Diamètre de tube " 1/2.	A	_____	m	_____	__	_____
960	Crochets à échelle, crochets de sécurité						
R 969	Crochets de sécurité. Y compris ajustage du matériau de couverture.						
R .100	Pose des crochets de sécurité anti-chute au moyen de vis galvanisées, fixation dans les chevrons.						
R .110	Toiture Integral Plan						
R .111	SDA/DS, sécurité anti-chute, acier A2, brut	A	_____	p	_____	__	_____
R .112	SDA/DS, sécurité anti-chute, acier A2, coloré	A	_____	p	_____	__	_____
R .600	Point d'ancrage sur panneau contreplaqué /Kerto, fixé sur contrelattage avec vis fournies						
R .610	Couverture avec Integral Plan						

Report CHF

Article	Texte	TQ	Quant.	UM	Prix	GP	Total
R 969 .610	Paneau contreplaqué renforcé Kerto mm 30x140, longueur env. 1500.						
R .611	Point d'ancrage DH Easy acier A2, incolore	A		p			
R .612	Point d'ancrage DH Easy acier A2, coloré	A		p			
980	Travaux accessoires, suppléments						
982	Suppléments.						
.100	Sur pare-neige à tubes, grille ou équerre.						
.110	Brides destinées à empêcher les tubes de glisser hors des supports.						
.112	Brides pour tube " 1/2.	A		p			
.120	Extrémités de tubes: coupe et application de peinture anti-rouille sur la surface de coupe.						
.125	Pour tube " 1/2.	A		p			
	<i>Chapitre 363 F/2012 Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures (V'2024)</i>						

Récapitulation

361 Toitures inclinées: Déconstruction, remise en état (V'2024)

100 Travaux préparatoires, travaux en régie _____

200 Travaux de découverture, matériaux non réutilisés _____

600 Corniches _____

Total 361 Toitures inclinées: Déconstruction, remise en état (V'2024) _____**363 Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures (V'2024)**

400 Sous-couvertures, contre-lattages _____

700 Couvertures en plaques planes ou profilées _____

900 Accessoires _____

Total 363 Toitures inclinées: Sous-toitures, couvertures (V'2024) _____**Total Montant intermédiaire** _____

01/00

MWST

_____ % _____

Total Montant total Inklus 8.1% MWSTCHF _____